

Questionnaire pour les candidat-e-s à la naturalisation

Protocole : Tou-te-s les candidat-e-s à la naturalisation seront interrogé-e-s sur leurs connaissances de la Suisse à l'oral, lors de l'entretien au COSM, sauf s'ils-elles peuvent justifier de leurs connaissances de la Suisse par :

Naturalisation ordinaire:

- la fréquentation de l'école obligatoire en Suisse pendant au moins 5 ans,
- l'obtention d'un diplôme de degré secondaire II ou tertiaire en Suisse,
- la participation au cours « Vivre en Suisse et à Neuchâtel : connaissances civiques pour les candidat-e-s à la naturalisation »

Naturalisation facilitée:

- la participation au cours « Vivre en Suisse et à Neuchâtel : connaissances civiques pour les candidat-e-s à la naturalisation » .

Les questions ci-après représentent l'intégralité des questions qui peuvent être posées. Le questionnaire sera composé de 16 questions, 4 par thème (géographie, histoire, politique et social), dont au moins une par thème concernant le Canton de Neuchâtel.

Le-la candidat-e réussit le test s'il-elle répond juste à 10 questions au moins. Les réponses partielles sont considérées comme fausses.

GEOGRAPHIE :

QUESTIONS NATIONALES :

Question : Quelle est la capitale de la Suisse ?

Réponse : Berne

Q. : Citez les langues nationales et un canton pour chaque langue.

R. : Français : Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura, ...

Allemand : Zurich, Argovie, Berne, Soleure, ...

Italien: Tessin, Grisons

Romanche: Grisons

Q : Citez trois cantons qui composent la Suisse Romande.

R. : Genève, Vaud, Neuchâtel, Valais, Fribourg, Jura

Q : Citez 3 cantons où on parle français et 3 cantons où on parle allemand.

R : Français : Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura, ...

Allemand : Zurich, Argovie, Berne, Soleure, ...

Q : Environ combien d'habitant-e-s compte la Suisse ? 6 millions/ 8 millions/ 10 millions

R : 8,6 millions environ, selon l'OFS en 2019

Q : Quel est le pourcentage de personnes qui n'ont pas la nationalité suisse en Suisse ?

12%/25%/45%

R : 25.2 % en 2019, selon l'OFS

Q : Pouvez-vous citer 3 pays ayant une frontière commune avec la Suisse ?

R : France, Italie, Autriche, Allemagne, Liechtenstein

Q : Combien y-a-t'il de cantons bilingues français-allemand ?

R : 3 : Fribourg, Berne, Valais

Q : Quelle est la capitale du canton du Jura ?

R : Delémont

Q : Quelle est la capitale du canton de Vaud ?

R : Lausanne

Q : Quelle est la capitale du canton de Fribourg ?

R : Fribourg

Q : Quelle est la capitale du canton de Berne ?

R : Berne

Q : Quelles sont les langues nationales de la Suisse ?

R : Français, allemand, italien et romanche

Q : Quel est, en surface, le plus grand canton de Suisse ? Zürich/Grisons/Valais/Vaud

R : Grisons

Q : Combien y-a-t'il de cantons en Suisse ? 26/32/17/46

R : 26

Q : Avec quels cantons Neuchâtel partage-t-il son lac ?

R : Fribourg, Vaud et Berne

Q : Lequel de ces cantons est officiellement bilingue ? Genève/Bâle/Vaud/Fribourg

R : Fribourg

Q : La prairie du Grütli se trouve au bord du : lac de Bienne/ lac de Constance/ lac de Zurich/ lac des Quatre-Cantons ?

R : Lac des Quatres-Cantons

Q : Dans quel canton parle-t-on le romanche ? Saint-Gall/Valais/Uri/Grisons

R : Grisons

Q : Le lac Léman est situé en Suisse et en : France/Italie/Autriche/Allemagne

R : France

Q : Quelle est la plus grande ville de Suisse ? Genève/Berne/Zurich/Bâle

R : Zurich

Q : Le canton le plus au nord de la Suisse est : Grisons/Bâle/Uri/Schaffhouse

R : Schaffhouse

QUESTIONS CANTONALES :

Q : Quelle est la capitale du Canton de Neuchâtel ?

R : Neuchâtel

Q : Quel canton n'a pas de frontière terrestre avec le Canton de Neuchâtel ?
Jura/Berne/Vaud/Fribourg

R : Fribourg

Q : Où se situe le Creux-du-Van ?

R : Dans le Val de Travers. Au-dessus de la commune de Noiraigue.

Q : Quel est le nom (numéro) de l'autoroute qui relie Genève à Bienne ?

R : A5

Q : Quel est le nom du tunnel principal qui relie Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ?

R : Le tunnel de la Vue des Alpes

Q : Le Canton de Neuchâtel est-il pourvu d'un aéroport régional ? Si oui, lequel ?

R : Oui, l'aéroport des Eplatures

Q : Le lac de Neuchâtel est-il navigable toute l'année ?

R : Oui

Q : À quels lacs le lac de Neuchâtel est-il relié ?

R : Le lac de Bienne et le lac de Morat

Q : Quels sont les cantons limitrophes de Neuchâtel ?

R : Vaud, Jura, Berne Fribourg

HISTOIRE :

QUESTIONS NATIONALES :

Q : Quel jour la Suisse célèbre-t-elle sa Fête Nationale ?

R : 1^{er} Août

Q : Dans quelle ville se trouve le Palais Fédéral ?

R : Berne

Q : Quel est le personnage de légende qui a contribué au mythe fondateur de la Suisse avec une arbalète et une pomme ?

R : Guillaume Tell

Q : Que s'est-il passé en 1848 ?

Plusieurs réponses possibles :

La Suisse devient un État Fédéral.

La Suisse se dote d'une Constitution

La Suisse se dote d'un Parlement de deux chambres.

Q : En quelle année la Suisse devient-elle un État Fédéral doté d'une Constitution, d'un Parlement de deux chambres et d'un gouvernement collégial ?

R : 1848

Q : Par quels cantons a été signé le plus ancien pacte de la Confédération en 1291 ? Vaud-Genève-Neuchâtel/Bâle-Soleure-Argovie/Uri-Schwytz-Unterwald/Uri-Grisons-Glaris

R : Uri/Schwytz/Unterwald

Q : Quelle est la date souvent considérée comme celle de la naissance de la Suisse ?
1296/1291/1294/1390

R : 1291

Q : Selon la tradition, où les premiers Confédérés ont-ils prêté serment ?

R : Sur la prairie du Grütli

Q : Du drapeau de quel canton s'inspire le drapeau suisse ? Schwytz/Vaud/Berne/Valais

R : Schwytz

Q : Quelle guerre civile entre les cantons conservateurs et les cantons progressistes a favorisé la création de la Suisse moderne ? la bataille de Sempach/la guerre de Cent Ans/la guerre du Sonderbund/la guerre de Sécession

R : La guerre du Sonderbund

Q : De quelle année date la première Constitution fédérale ? 1291/1515/1848/1874

R : 1848

Q : Quelle est la devise de la Confédération ?

R : Un pour tous, tous pour un

Q : Que fête-t-on le 1^{er} Août ? l'alliance des 26 cantons/ l'accord entre les 7 cantons romands/le pacte fédéral de Uri, Schwytz et Unterwald/ la victoire des 8 cantons primitifs

R : Le pacte fédéral de Uri, Schwytz et Unterwald

Q : La Landsgemeinde est : une assemblée pendant laquelle on vote à main levée/ un plat typique/ une danse/ une bataille

R : Une assemblée pendant laquelle on vote à main levée

Q : Qui a fondé la Croix-Rouge ?

R : Henry Dunant

Q : Pendant les 2 guerres mondiales, la Suisse: est restée neutre/ a combattu aux côtés de la France/ a combattu aux côtés des États-Unis/ a combattu aux côtés de l'Allemagne

R : La Suisse est restée neutre

Q : À quel moment, les femmes suisses ont-elles obtenu le droit de vote au niveau fédéral? années 60/ années 70/ années 50 / années 80

R : Années 70

Q : Quel canton est devenu le 26^{ème} canton suisse ?

R : Jura

Q : Quand la Suisse est-elle entrée à l'ONU ? 2002/1989/1945/1920

R : 2002

Q : La Suisse a connu de grands changements au 16^{ème} siècle. Pourquoi ?

Plusieurs réponses possibles :

C'est le début de la réforme protestante dans certains cantons.

C'est la période de la défaite de Marignan en 1515.

C'est le début de la neutralité de la Suisse.

La guerre du Sonderbund, qui divisait cantons catholiques et protestants a éclaté en 1847. Que s'est-il passé ensuite ?

Plusieurs réponses possibles :

Cela a entraîné la défaite des cantons catholiques.

Cela a entraîné la création de l'Etat fédéral, doté d'une nouvelle Constitution.

QUESTIONS CANTONALES :

Q : Quel est la date de l'indépendance neuchâteloise ?

R : 1^{er} mars 1848

Q : En quelle année le canton de Neuchâtel est-il entré dans la Confédération suisse ?

R : 12 septembre 1814

Q : Qui a introduit la Réforme protestante dans le Canton de Neuchâtel ?

R : Guillaume Farel

Q : À quel moment les femmes ont-elles obtenu le droit de vote à Neuchâtel ? années 30/ années 70/ années 50 / années 80

R : Années 50 : en 1959

Q : Quand a été révisée pour la dernière fois la Constitution neuchâteloise ?

R : En 2000

POLITIQUE :

QUESTIONS NATIONALES :

Q : La Suisse est-elle membre de l'ONU ?

R : Oui

Q : La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne (UE), mais elle a passé avec l'UE des : accords bilatéraux/accords institutionnels/accords militaires/accords multilatéraux

R : Accords bilatéraux

Q : La Suisse est-elle membre de l'Union européenne ?

R : Non

Q : Quel est le nom du-de la- président-e actuel-le de la Suisse (2019)?

R: Simonetta Sommaruga

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conseil-federal/membres-du-conseil-federal.html>

Q : Comment s'appellent les 2 chambres qui composent le Parlement suisse ? Comment s'appellent les membres qui les composent ?

R : Conseil des États : conseillers aux États

Conseil national : conseillers nationaux

Q : Combien de Conseiller-ère-s fédérales-aux la Suisse compte-t-elle ?

R : 7

Q : Citez 3 partis politiques suisses.

R : UDC, PS, PLR, les Verts, les Verts libéraux, ...

Q : À partir de quel âge un-e citoyen-ne suisse a-t-il/elle le droit de vote et est-il/elle éligible ?

Q : 18 ans

Q : Citez 2 conseiller-ère-s fédérales-aux.

R : Ueli Maurer, Simonetta Sommaruga, Guy Parmelin, Ignazio Cassis, Alain Berset, Viola Amherd et Karin Keller-Sutter

Q : Qu'est-ce qu'une initiative ?

R : C'est une initiative populaire dans le but de modifier la Constitution, en récoltant des signatures permettant de soumettre le texte au peuple par une votation. *(Les initiant-e-s ont 18 mois pour récolter 100 000 signatures pour que l'initiative soit soumise au peuple, où elle doit obtenir la double majorité des votants et des cantons pour être adoptée).*

Q : Quels cantons ont maintenu la Landsgemeinde jusqu'à nos jours ?

R : Glaris et Appenzell Rhodes intérieures

Q : Au Parlement, qu'appelle-t-on la Chambre haute ?

R : Le Conseil des États

Q : Pour qu'une initiative populaire aboutisse, il faut combien de signatures ?

R : 100 000

Q : Pour combien de temps le/la Président-e de la Confédération est élu-e ?

R : 1 an

Q : Qu'est-ce que l'Assemblée fédérale ?

R : La réunion des deux chambres du parlement (Conseil national et Conseil des États).

Q : Quelle chambre du Parlement fédéral représente le peuple ? le Conseil national/ le Conseil des États/ le Conseil Fédéral/ le Grand Conseil

R : Le Conseil national

Q : Dans quel texte de loi suisse se trouvent les droits fondamentaux ? code pénal/Constitution fédérale/code civil

R : Constitution fédérale

Q : Qui élit les membres du Tribunal fédéral ? le Conseil fédéral/l'Assemblée fédérale/le peuple et les cantons/les communes

R : L'Assemblée fédérale

Q : Par qui la Suisse est-elle gouvernée ? un Conseil fédéral/ un président/ un roi/ un premier ministre

R : Un Conseil fédéral

Q : Qui représente le pouvoir législatif au niveau fédéral ? le Parlement fédéral/ le Conseil d'État / le Grand Conseil

R : Le Parlement fédéral

Q : En Suisse, qui élit le Conseil fédéral ? le conseil d'État/le peuple/ le Conseil national et le Conseil des États/ les cantons

R : Le Conseil national et le Conseil des États

Q : La neutralité suisse, c'est : la décision de ne pas prendre parti dans les conflits/ la décision de ne pas vendre d'armes/ la décision de ne pas accepter d'argent des dictateurs dans les banques suisses.

R : La décision de ne pas prendre parti dans les conflits

Q : Quels sont les 3 niveaux d'autorité de la Suisse ?

R : Fédéral, cantonal et communal

Q : Quel est le nom du gouvernement suisse ?

R : Le Conseil fédéral

Q : Par qui le Conseil fédéral est-il élu ?

R : Le Conseil national et le Conseil des États, appelé aussi le Parlement

Q : Citez une votation (fédérale) sur laquelle le peuple suisse s'est prononcé /ou va se prononcer.

R : beaucoup de réponses possibles

QUESTIONS CANTONALES :

Q : Quel est le nom du/de la Président-e du Conseil d'État de Neuchâtel ? Laurent Favre/ Laurent Kurth/ Jean-Nathanaël Karakash/ Monika Maire-Hefti/ Alain Ribaux

R : Monica Maire-Hefti

<https://www.ne.ch/autorites/CE/organisation/membres/Pages/accueil.aspx>

Q : Qui représente le pouvoir législatif au niveau cantonal ? le Parlement fédéral/ le Conseil d'État / le Grand Conseil

R : Le Grand Conseil

Q : Qui représente le pouvoir exécutif au niveau cantonal? le Parlement fédéral/ le Conseil d'État / le Grand Conseil

R : Le Conseil d'État

Q : Qui élit le Conseil d'État neuchâtelois ? la municipalité/le peuple/le Grand Conseil/le Conseil fédéral

R : Le peuple

Q : Pour combien d'années est élu le Conseil d'État ? 1 an /2 ans/4 ans/10 ans

R : 4 ans

Q : Combien de membres composent le Grand Conseil Neuchâtelois ? 250/350/115/27

R : 115

Q : Complétez l'article 1 de la Constitution neuchâteloise. Le canton de Neuchâtel est une République

R : Le canton de Neuchâtel est une république démocratique, laïque, sociale et garante des droits fondamentaux.

Q : Combien y-a-t-il de départements au Conseil d'État neuchâtelois ?

R : 5

Q : Dans le canton de Neuchâtel, les personnes étrangères détentrices d'un permis C peuvent-elles voter ? Et être élues ?

R : Oui les deux au niveau communal. Elles peuvent voter au niveau cantonal mais ne sont pas éligibles.

Q : Quels sont les 4 principes fondamentaux de la République et du canton de Neuchâtel ?

R : Le canton de Neuchâtel est une république démocratique, laïque, sociale et garante des droits fondamentaux

SOCIAL :

QUESTIONS NATIONALES :

Q : Citez trois lieux touristiques suisses.

R : beaucoup de réponses possibles

Q : Citez 2 marques horlogères suisses.

R : beaucoup de réponses possibles

Q : Parlez-moi d'un sujet d'actualité suisse.

R : beaucoup de réponses possibles

Q : Citez 2 personnalités suisses.

R : beaucoup de réponses possibles

Q : Quelle est la langue la plus parlée en Suisse ?

R : Allemand

Q : Qu'est-ce que la barrière de rösti ou « Röstigraben » ? un plat typiquement suisse/ le titre d'une chanson/ les différences de mentalité entre la Suisse romande et la Suisse alémanique/un quartier de la ville de Berne

R : Les différences de mentalité entre la Suisse romande et la Suisse alémanique

Q : Que signifie l'abréviation CH ?

R : Confédération Helvétique

Q : Qu'est-ce que le « Schwyzerdütsch » ?

R : La prononciation en suisse allemand de la langue suisse allemande

Q : Dans quelle ville suisse se trouve la « fosse aux ours » ? Martigny/Zurich/Bâle/Berne

R : Berne

Q : Qui la Garde Suisse protège-t-elle depuis 1506 ?

Le Pape

Q : Où se fête le plus grand carnaval de Suisse ? Bâle/Lausanne/Genève/Sion

R : Bâle

Q : Une des richesses de la Suisse est son énergie : fossile/hydraulique/nucléaire

R : Hydraulique

Q : Vous vous apprêtez à devenir Suisse, quel est le droit que vous pourrez exercer et que vous ne pouvez pas exercer aujourd'hui ?

R : Droit de vote au niveau fédéral

Droit d'éligibilité au niveau cantonal dans le canton de Neuchâtel

Q : Quel lieu d'origine acquerez-vous avec la naturalisation ?

R : Naturalisation ordinaire : le lieu de votre commune de résidence ou la dernière commune où vous avez résidé plus de 2 ans

Naturalisation facilitée par mariage : le/s lieu/x d'origine de votre conjoint-e

QUESTIONS CANTONALES :

Q : Parmi ces communes neuchâtelaises, lesquelles abritent un musée d'horlogerie : La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, le Val-de-Travers, Boudry, la Tène, Le Locle ?

R : La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Q : Quel est le plus grand événement festif qui a lieu chaque année dans le canton de Neuchâtel ?

R : La Fête des vendanges

Q : Citer des particularités/événements de votre commune de résidence ?

R : Quelques exemples :

Neuchâtel : événements : Fête des vendanges, NIFF, Festi'Neuch, ... Particularités : château en hauteur, bord du lac, université, ...

La Chaux-de-Fonds : événements : la Braderie, la Trotteuse, Particularités : architecture horlogère, plus grande ville de Suisse à plus de 1000 mètres d'altitude, ...

Boudry : événements : Boudrysia, Particularités : présence du Tribunal du Littoral et du Val-de-Travers, traversé par l'Areuse, la Tour de pierre, lieu de naissance de Marat, ...

Q : Pourquoi les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont-elles classées au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

R : Urbanisme horloger

Q : Comment s'appelle le Musée archéologique du canton de Neuchâtel ?

R : Le Laténium

Q : Qu'est-ce que la « Charte de la citoyenneté neuchâtelaise » ?

R : C'est un ensemble de 5 documents destiné à tout nouvel arrivant dans le canton de Neuchâtel. Le document principal explique les fondements et principes de la République de Neuchâtel, base du vivre ensemble.

Q : Mentionnez 2 manifestations culturelles ou festives qui se déroulent dans le canton.

R : Par exemple Festi'Neuch, la Trotteuse-Tissot, le NIFFF, la Boudrysia, la Plage des Six-pompes, la Fête de la terre à Cernier, la fête de la musique, l'Abbaye de Fleurier, ...

https://www.ne.ch/autorites/DEAS/COSM/conseil-information/Documents/CharteCitoyennete/4_saisons_a_vivre.pdf

Q : Mentionnez 2 manifestations sportives qui se déroulent dans le canton.

Réponses possibles : la Trotteuse, le tour du Canton, Resisprint à La Chaux-de-Fonds, le Tournoi international d'Unihockey, la Suisse bouge, ...

Q : À quel âge commence la scolarité obligatoire dans le Canton de Neuchâtel ?

R : 4 ans

Q : Comment s'appelle le réseau de transports publics dans le Canton de Neuchâtel ?

R : TransN

Q : Quelle est l'industrie phare dans le canton de Neuchâtel ?

R : l'horlogerie

Q : Citez le nom d'un festival qui se déroule dans le canton de Neuchâtel au cours de l'année.

R : Festi'neuch, le NIFFF, la plage des 6 pompes, le Corbak Festival, le Rock Altitude au Locle, Les Buskers...

Q : Quel sport est pratiqué lors du BCN Tour et qui peut y participer ?

R : La course à pied. Tout le monde peut y participer.

Mis à jour le 03.07.2020